

Sénégal/Rébellion

# Casamance : l'armée sénégalaise à la poursuite des auteurs du massacre de 13 jeunes

AFP  
Ziguinchor/Sénégal

*Un épisode sanglant qui marque un regain de violence dans une région qui avait connu une accalmie depuis plusieurs années. Il ne devrait toutefois pas faire dérailler le processus de paix.*

L'ARMÉE sénégalaise était lancée hier à la poursuite des auteurs du massacre ce week-end de 13 jeunes dans une forêt de Casamance, région du sud du Sénégal en proie à une rébellion depuis 35 ans mais qui avait connu une accalmie depuis plusieurs années.

"L'armée vient encore de se déployer ce matin (dimanche) et procède à un ratissage en profondeur. On entend des coups de feu", a témoigné un habitant du village de Bourafaye Baïnouk, proche des lieux de la tuerie et de Ziguinchor, la principale ville de cette province agricole et touristique frontalière de la Guinée-Bissau et séparée du reste du Sénégal par la Gambie.

Dès samedi, l'armée sénégalaise a déployé une compagnie de quelque 150 parachutistes pour évacuer les victimes et "traquer" les auteurs de l'attaque, selon un porte-parole de l'armée, le colonel Abdou Ndiaye.

Une délégation ministérielle était attendue à Ziguinchor pour "évaluer la situation sécuritaire et présenter les condoléances de

la nation aux familles éprouvées". Dans la ville, les habitants vauaient normalement à leurs occupations, a rapporté un correspondant de l'AFP.

L'attaque s'est produite samedi dans une forêt lorsque des jeunes partis chercher du bois mort ont été surpris par une bande d'hommes armés. Selon le gouvernement, elle a "occasionné la mort de treize jeunes hommes, dont dix par balle, deux par arme blanche et un brûlé". Sept autres ont été blessés par balles, dont un grièvement, selon la même source.

"C'est vers 08H00 (09H00 au Gabon) que j'ai été arrêté par deux hommes armés dans la forêt. Ils m'ont contraint à leur remettre mon téléphone et à rejoindre d'autres personnes qui avaient été arrêtées avant moi", a raconté à une radio locale un rescapé, Amadou Diallo. "Vers 11H00, ils m'ont emmené en profondeur (dans la forêt) où attendait le gros de la troupe, composée d'une vingtaine de gens armés. Ces derniers nous ont intimé l'ordre d'enlever nos chaussures et de nous coucher, puis ils ont tiré sur nous avant de se retirer. Moi, je n'ai pas été touché".

**LA PAIX A L'ÉPREUVE.** Acte d'une "rare barbarie" pour le gouvernement sénégalais, le massacre met à l'épreuve le processus de paix en Casamance, relancé en octobre lors d'une réunion à Rome entre le gouvernement et une faction du Mouvement des forces démocratiques de



Photo : AFP

Le maire de Ziguinchor, Abdoulaye Baldé (2e à droite) au chevet d'un rescapé du massacre. Une tuerie qui ne devrait cependant pas remettre en cause les négociations de paix.

Casamance (MFDC) mandatée par l'un de ses chefs, Salif Sadio.

Cette médiation se fait sous l'égide de la très discrète communauté catholique de Sant'Egidio de Rome, médiatrice dans ce conflit qui dure depuis décembre 1982 et a fait des milliers de victimes civiles et militaires, ravagé l'économie de la région et poussé de nombreux habitants à fuir. Le massacre de samedi, le pire depuis des années, ne devrait toutefois pas faire dérailler ce processus de paix, estiment les autorités locales et des observateurs. "C'est une situation que nous regrettons tous mais je pense que ça n'aura pas une incidence négative sur le processus de paix qui est enclenché", a déclaré Ibrahim Sakho, gouverneur de Ziguinchor, alors que les

tractations de paix se sont multipliées depuis l'arrivée au pouvoir du président Macky Sall en 2012.

"Il y a une dynamique irréversible pour aller vers la paix. Tous les acteurs en tireront les conséquences et continuerons à travailler pour consolider la paix", a ajouté le gouverneur, cité par le site d'information PressAfrik.

Cette tuerie est survenue au lendemain de la libération par l'armée de deux combattants du MFDC, divisé en factions rivales, notamment celle de Salif Sadio du "Front Nord", à laquelle ils appartiendraient, et celle de César Atoute Badiate, qui dirige le "Front Sud".

"A chaque fois qu'un acte est posé entre l'Etat et le camp de Sadio, il y a des incidents, et vice-versa. Il faut

travailler aux retrouvailles entre les différentes factions si on veut la paix", a relevé hier un observateur de la crise casamançaise sous couvert de l'anonymat.

"C'est possible que ce soit des règlements de comptes" entre rebelles, a estimé une source sénégalaise proche de la médiation interrogée par l'AFP.

"Je ne suis pas convaincu que ce soit les branches avec lesquelles les discussions sont engagées qui aient commis de tels actes. Je ne pense pas qu'il y ait une remise en cause du processus de paix", a ajouté cette source.

Dans ses vœux de fin d'année, le chef de l'Etat sénégalais avait lancé un appel aux rebelles pour la poursuite des pourparlers en vue d'"une paix définitive".

L'Afrique en bref

• Centrafrique/Défense. 12 millions de dollars, don des Etats-Unis

Les Etats-Unis vont faire un don de 12,7 millions de dollars (7,1 milliards de francs) à la Centrafrique (RCA) pour des programmes de formation de l'armée centrafricaine, a annoncé samedi l'ambassade américaine. La Russie avait de son côté été autorisée par l'Onu fin décembre à livrer des armes à la Centrafrique.

• Côte d'Ivoire/Troubles. A nouveau des coups de feu à Bouaké

Des coups de feu ont été entendus de nouveau samedi dans un quartier de Bouaké (nord), épicentre des mutineries de soldats ivoiriens en 2017, ont rapporté des témoins à l'AFP, au lendemain d'un échange de tirs entre forces de défense et de sécurité ayant entraîné la mort d'un soldat.

• Egypte/Présidentielle. Chafiq se retire de la course



L'ancien Premier ministre égyptien Ahmed Chafiq a annoncé hier qu'il ne serait pas candidat à la prochaine élection présidentielle, contrairement à ce qu'il avait annoncé fin novembre alors qu'il se trouvait encore en exil aux Emirats arabes unis.

• Madagascar/Intempéries. Cyclone : Ava fait un mort, trois disparus et 12 000 sinistrés

Le cyclone Ava qui a traversé la partie orientale de Madagascar a fait un mort, trois disparus et plus de 12.000 sinistrés, ont annoncé les autorités samedi. Le cyclone a frappé Madagascar vendredi matin, avant de balayer la partie orientale de la Grande Ile et de quitter le territoire samedi soir.

• Mali/Conflit. Trois morts dans le nord

Trois combattants d'un groupe armé progouvernemental ont été tués samedi dans le nord du Mali par des jihadistes présumés, ont indiqué à l'AFP des sources sécuritaires et administratives. Un militaire retraité et un civil malien, otages depuis juillet ont par ailleurs été libérés vendredi par les mêmes islamistes.

Afrique du Sud/Politique

# Le Parlement va étudier la procédure de destitution du président

AFP  
Johannesburg/Afrique du Sud

*Il suit en cela les injonctions de la Cour constitutionnelle. Du coup, Jacob Zuma pourrait se trouver dans le viseur des élus.*

LE Parlement sud-africain a annoncé hier qu'il allait se pencher cette semaine sur la "révision des règles" de destitution du président de la République, une procédure qui pourrait viser le très controversé Jacob Zuma.

Le Parlement suit là les injonctions de la Cour constitutionnelle, plus haute instance juridique du pays, qui lui a ordonné fin décembre de "mettre en place un mécanisme qui

pourrait être utilisé pour la destitution du président". Dans son jugement, la Cour constitutionnelle a reproché à l'assemblée de "ne pas avoir demandé des comptes au président" Zuma dans le cadre du scandale de sa résidence privée.

Jacob Zuma, au pouvoir depuis 2009, avait rénové, aux frais du contribuable, sa propriété de Nkandla en pays zoulou (nord-est). En 2016, cette même Cour constitutionnelle a reconnu le chef de l'Etat coupable de violation de la loi suprême et il a finalement été contraint de rembourser au Trésor l'équivalent de 480 000 euros (314,4 millions de francs).

"Les mercredi 10 et jeudi 11 janvier, la commission de l'Assemblée nationale chargée de la révision des règles doit délibérer d'un texte sur



Photo : AFP/L'Union

Quoiqu'elle ne le vise pas directement, la décision du Parlement est potentiellement embarrassante pour le président Jacob Zuma.

la procédure pour appliquer la section 89 (1) de la Constitution : le renvoi du président", a annoncé le Parlement dans un communiqué hier.

Une fois approuvée en commission, "la procédure

devra être adoptée par l'Assemblée nationale", a précisé le Parlement hier.

Jusqu'à présent, le Congrès national africain (ANC), parti majoritaire au Parlement, a toujours soutenu Jacob Zuma de façon indé-